



# 1er Festival de la Francheville – TGV Open Rapide Le 29 septembre 2024

## Article 1 : Présentation

Le cercle d'Échecs de La Francheville - T.G.V organise un open Rapide le dimanche 29 septembre 2024 à la Salle des Fêtes de La Francheville, au 5 Rue d'Evigny.

Ce tournoi est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Comportement correct exigé.
- Être licencié A ou B pour la saison en cours à la FFE (la licence peut être prise sur place – montant de l'inscription sera alors majoré) ou à une fédération reconnue par la F.I.D.E. (identifiant présent dans FIDE Rating List)

## Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celle de la FIDE.

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.8)

Les appariements se font au système suisse intégral (Règles C04 FIDE)

L'article A5 de l'annexe tournoi rapide sera appliqué.

Un joueur ne désirant pas jouer une ronde, doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard.

## Article 3 : Cadence

Rondes : 7

Cadence : 15 min + 3s/cps

## Article 4 : Horaires

Vérification des licences : 9h00 à 9h45

Clôture des inscriptions : 9h45

Clôture du Tournoi : Dimanche 29 septembre 2024 à 17h30, à la Salle des Fêtes de La Francheville

Déroulement et Horaires des rondes : le principe sera de 3 rondes le matin et 4 rondes l'après-midi.

Ronde	Début
1	10h15
2	11h00

3	11h45
4	13h45
5	14h30
6	15h15
7	16h00

Cérémonie et Remise des Prix 17h00-17h30

### **Article 5 : Droits d'inscriptions**

Le montant des droits d'inscription est de :

- 10 € pour les jeunes ;
- 15 € pour les adultes.

Majoration de 5 € après le 28 septembre 2024 soit 15 € jeunes et 20 € adultes.

### **Article 6 : Classement**

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain=1, nulle=0,5, perte=0). Pour le tournoi, les départages successifs sont le Buchholz tronqué, le Cumulatif et la Performance.

### **Article 7 : Forfaits**

Un joueur apparié ne se présentant pas devant son échiquier avant la fin de son temps imparti est considéré comme forfait. Tout joueur n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la fin de la ronde précédente). On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Pour signaler un forfait de dernière minute, aller voir le responsable de l'équipe d'arbitrage ou l'appeler au 06-79-71-86-60 en précisant ses noms et prénoms.

### **Article 8 : Contestation**

Une ronde démarre lorsque les pendules sont enclenchées et se termine lorsque les résultats sont publiés.

Une contestation est possible dans le cas où :

- Un résultat erroné a été enregistré ;
- Une partie a été jouée avec des couleurs inversées.

Mesures de rectification :

- Si un joueur signale un problème de couleurs inversées lors du tournoi, le changement sera effectué dès que possible.
- Si un joueur signale une erreur de résultat à l'arbitre après l'affichage des appariements mais avant la fin de cette ronde, il en sera tenu compte pour les appariements à venir. Les appariements déjà affichés ne seront toutefois pas modifiés.
- Si un joueur signale une erreur de résultats après le lancement de la ronde suivante (R+1), la correction aura lieu après le tournoi et uniquement dans le cadre du calcul du classement ELO et non pour l'attribution des prix.

## **Article 9 : Fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des Blancs en cas de nullité) annonce le résultat à l'arbitre de salle. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule.

## **Article 10 : Nullité par accord mutuel**

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

## **Article 11 : Le Bye**

Aucun Bye ne sera accordé aux joueurs lors de ce tournoi.

## **Article 12 : Récompenses**

Redistribution de 75 % des droits d'inscriptions et 1er prix minimum de 100 €.

Les prix ne sont pas cumulables. Les prix du classement général, par tranches ELO et les prix spéciaux (si au moins 4 représentants) sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

1. Prix du classement général
2. Prix par tranches ELO
3. Prix spéciaux

Ne pourront recevoir un prix que les joueurs présents à la remise des prix.

## **Article 13 : Rappels**

Rappels de règles et de particularités propres au tournoi :

- Respecter la Charte du joueur d'échecs ;
- Les téléphones mobiles devront être éteints, si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie ;
- Les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu ;
- Si l'arbitre a des soupçons de triche envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur des sanctions si les faits sont avérés ;
- Avoir une attitude convenable ;
- Analyses interdites dans la salle ;
- Signalement des abandons non justifiés au directeur des titres et sanctions ;
- Toute dégradation entraînera une exclusion ;
- L'aire de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace fumeur » + « l'espace Boisson ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter l'aire de jeu sans autorisation de l'arbitre.
- Les pendules doivent être manipulées calmement ;

- Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans l'espace de jeu ainsi que dans tous les locaux.

#### **Article 14 : Arbitre**

- - Arbitre : Cédric Carré Arbitre Fédéral Open 1

#### **Article 15 : Jury d'appel**

Une commission d'appel est mise en place et composée de 3 membres. Elle sera composée de l'organisateur ainsi que de 2 joueurs du tournoi.

#### **Article 16 : Contrôle anti-dopage**

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

#### **Article 17 : Médias et données personnelles**

Les participants autorisent l'organisation à utiliser leur image pour tout support concernant l'événement à des fins promotionnelles (sites internet et brochures). Le participant autorise à titre gracieux la reproduction et l'exploitation de son image au profit de l'organisateur. Si des participants souhaitent s'opposer à cette publication, ils doivent expressément en informer l'organisateur.

Les informations recueillies sur le formulaire d'inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé pour les inscriptions. Elles sont conservées jusqu'au jour de la compétition et sont destinées à l'association « Cercle d'échecs de La Francheville et du truculent Gambit de la Volga. » Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : club.lftgv@gmail.com

#### **Article 18 : Règlement accepté**

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur

L'arbitre

L'organisateur